



EMPLOI

Des parcours qualifiants désormais certifiés au Congo

Des experts nationaux ont entamé, depuis le 15 février à Brazzaville, des discussions pour l'adoption du dispositif de certification des parcours qualifiants et de valorisation des acquis.

Initié par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, ce dispositif vise à répondre à des normes internationales, en matière de formation technique afin de valoriser les diplômes nationaux et d'élargir l'horizon des débouchés aux jeunes qui en sont titulaires.



Page 3

Des participants à l'atelier/DR

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Le commerce inter-localité se développe sur la rivière Oubangui



Le long de la rivière Oubangui, dans le département de la Likouala, se développe un commerce inter-localité entre les

populations des villages environnants. Les denrées alimentaires sont vendues dans les pirogues. Les échanges commerciaux sur la rivière Oubangui développent d'autres activités lucratives, notamment chez les jeunes qui profitent de la baisse des eaux pour extraire le sable destiné à la vente. **Page 3**

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2020

Le rappeur Young Ace Wayé encouragé

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a exhorté hier, à l'occasion d'une réception organisée en son honneur, le jeune rappeur congolais, Young Ace Wayé, Prix Découvertes RFI 2020, à travailler davantage pour faire valoir son talent. « *L'une des grandes forces de l'Afrique réside dans la jeunesse et dans sa capacité à construire ses rêves. La jeunesse du Congo et d'Afrique sont au cœur des priorités de la France et de son action ici à Brazzaville* », a déclaré le diplomate français. **Page 16**



Young Ace Wayé, au côté de François Barateau lors de son allocution

FÉDÉRATION DE JUDO

Difficile consensus sur la tenue de l'assemblée générale électorale

Plongés dans une crise profonde depuis près de cinq ans, les acteurs de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) peinent à trouver un consensus sur la date de la tenue de l'assemblée générale électorale devant permettre la mise en place de nouvelles instances. Si certains fans et pratiquants du judo estiment que cette crise doit être résolue au Congo et par les Congolais eux-mêmes. D'autres par

contre plaident pour une implication des instances internationales. « *Le ministère n'a pas le pouvoir de sanctionner ou suspendre notre assemblée puisque nous ne sommes que des partenaires. Notre tutelle c'est la fédération internationale et la confédération africaine (...)* », a souligné, le 15 février, le président sortant et candidat à sa propre succession, Marien Ikama. **Page 16**

ÉDITORIAL

Saluons

Oui, saluons dès à présent celles et ceux qui n'attendent pas l'approche immédiate du grand scrutin électoral du 21 mars prochain pour aller sur le terrain à la rencontre des citoyennes et citoyens de tous bords dans le but d'échanger sur les problèmes essentiels dont la résolution permettra demain au Congo de progresser dans tous les domaines. Si ces visites ne s'inscrivent pas dans le processus très règlementé de la campagne électorale, elles présentent l'avantage majeur de convaincre la société civile que l'Etat, la présidence, les administrations, la haute fonction publique, les responsables des grandes institutions, les élus nationaux et locaux se mobilisent de façon très concrète.

Ce que les Congolaises et les Congolais attendent, espèrent aujourd'hui c'est bien, en effet, d'avoir la confirmation par des voix autorisées qu'au-delà des partis politiques, des leaders de la majorité comme de l'opposition, des différentes tendances de la classe dirigeante, les grands scrutins à venir de 2021 et 2022 – élection présidentielle, élections législatives, élections locales – permettront de débattre de façon sereine, apaisée, positive sur les questions majeures telles que la santé, l'éducation, la formation, l'emploi, l'aménagement du territoire national, l'intégration régionale, l'ouverture sur le monde, bref la poursuite des avancées de toutes sortes qui rendront demain la vie de chacun plus facile qu'aujourd'hui. Mais qui, également, assureront un futur plus serein, plus prospère aux nouvelles générations.

Quitter Brazzaville, notre capitale, pour rencontrer dans tous les départements que compte le Congo les populations, débattre avec elles, écouter leurs doléances, enregistrer leurs attentes, vérifier la qualité des projets qui marqueront le quinquennat à venir est un devoir qui s'impose à toutes celles et à tous ceux qui veulent occuper demain une place dans la gouvernance nationale. Un devoir qui, bien évidemment, sera perçu dans les jours et les semaines à venir comme un engagement précis dans les différentes villes et villages du pays.

Anticiper l'avenir proche et lointain non de façon théorique mais de façon très concrète, très pragmatique n'a, en vérité, jamais été aussi important que dans le moment présent.

Les Dépêches de Brazzaville

RENCONTRE CITOYENNE

Des jeunes appelés à forger leur destin

Lors des échanges, le 15 février à Brazzaville, autour de son livre intitulé "Denis Sassou N'Guesso, artisan de la gouvernance intergénérationnelle", le député de la 2e circonscription de Djiri, Exaucé Ngambili Ibam a exhorté les jeunes à la créativité afin de bâtir leur propre destin.



Les jeunes suivant la communication de Bersol Exaucé Ngambili Ibam photo Adiac

Des jeunes lettrés, venus de tous les arrondissements de Brazzaville, ont pris part à cet échange interactif avec le député Ngambili Ibam, organisé au siège de la mairie du 6e arrondissement, Talangaï. Les débats ont porté sur le contenu de son livre : « La gouvernance intergénérationnelle ». Un ouvrage dans lequel l'auteur rend un ultime hommage au chef de l'Etat qu'il présente comme cheville ouvrière et acteur principal dans la promotion de l'élite jeune au Congo.

Défendant ses écrits, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a affirmé aux jeunes, en majorité des étudiants, que Denis Sassou N'Guesso est sensible et reste très attentif à leur avenir. C'est ainsi qu'il les propulse un peu partout, en les nommant aux hautes fonctions de l'Etat et dans d'autres sphères de prise de décisions.

« Le chef de l'Etat est incontestablement l'artisan de la gouvernance intergénérationnelle au Congo. Aujourd'hui, grâce à lui, les jeunes sont représentés dans toutes les sphères de prise de décision. Cela va au-delà de la politique car à ce jour, au nom de l'égalité des chances, les jeunes sont hissés et occupent des postes importants dans la magistrature, la force publique, dans l'économie et dans d'autres secteurs stratégiques », a indiqué le député Ibam Ngambili.

Répondant aux questions des jeunes sur la disproportionnalité dans l'applicabilité du concept "égalité des chances", le député d'Oyo, Denis Christel Sassou N'Guesso, a précisé que cela n'était qu'une simple illusion. Le président de la fondation "Perspectives d'avenir" leur a fait savoir que dans la vie on ne peut

être identifié que lorsqu'on réalise des choses qui sortent de l'ordinaire et qui attirent positivement l'attention de tous.

Denis Christel Sassou N'Guesso qui a postfacé ce livre a donc invité ces jeunes à la créativité, en vue de bien marquer leurs premiers pas, que d'être passifs pour attendre que tout leur soit servi sur un plateau d'or. Le 21e siècle, leur a-t-il renchéri, est une ère de la créativité, pour se faire important dans la société. Rappelons que cet ouvrage, déjà présenté au public, a été édité chez L'Harmattan Congo-Brazzaville. Préfacé par Anatole Collinet Makosso, il compte 111 pages et deux grands chapitres. Dans cet ouvrage, l'auteur relate le combat que mène depuis un moment le président de la République dans la promotion de la gouvernance intergénérationnelle.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Commerce inter-localité sur la rivière Oubangui

Dans les points de vente installés sur la rive du côté d'Impfondo, les vendeurs attendent des clients venus des villages environnants du département de la Likouala ainsi que des localités de la République Démocratique du Congo (RDC) voisine.

A Impfondo, le long de la rivière Oubangui, près du siège de la préfecture pas complètement achevé, les vendeurs ont érigé des étales pour les friperies. Les denrées alimentaires sont vendues dans les pirogues lorsqu'ils ne sont pas étalés au sol. Le mythique marché est appelé : « Kermesse ». Sa particularité est que les clients qui y viennent s'approvisionner ne vivent pas à Impfondo. « *Nous venons ici vendre les denrées alimentaires et acheter les produits de première nécessité qui nous manquent* », a expliqué Clarisse Mbon-dabeka venue du village Mokame, dans sa propre pirogue.

En réalité, dans ce marché ceux qui viennent faire des achats sont eux-mêmes commerçants. Ils ravitaillent le chef-lieu du département de la Likouala en certains produits et se ravitaillent eux-mêmes en retour. C'est ainsi que se présente la dy-



Marché de fortune sur la rive de l'Oubangui/Adiac

namique du commerce qui se développe sur la rivière Oubangui, un des affluents les deux Congo et la République centrafricaine (RCA)

« Nous venons ici vendre les denrées alimentaires et acheter les produits de première nécessité qui nous manquent »,

d'où viennent certains commerçants.

Les échanges commerciaux sur la rivière Oubangui développent par conséquent d'autres activités lucratives. Les jeunes profitent de la baisse des eaux pour extraire le sable à vendre. Les motos étant les seuls moyens de transport inter-quartiers dans la communauté urbaine d'Impfondo, les jeunes utilisent les brouettes pour transporter les marchandises d'un point à un autre moyennant des sommes d'argent qui varient selon la distance et la quantité de la marchandise à transporter. D'autres jeunes encore ont installé des stations lavages de véhicules, motos aux abords de l'Oubangui.

Autant d'activités qui permettent aux vendeurs des biens et services tant de la Likouala que de la RDC et la RCA de gagner leur pain quotidien autour de la rivière Oubangui.

Rominique Makaya

EMPLOYABILITÉ

Le Congo se dote d'un cadre national de certification des parcours qualifiants

Des experts nationaux ont entamé des discussions, à Brazzaville, le 15 février, pour l'adoption du dispositif de certification des parcours qualifiants et de la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Initié par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, le dispositif de certification des parcours qualifiants vise à répondre à des normes internationales, en matière de formation technique, afin de valoriser les diplômes nationaux et d'élargir l'horizon des débouchés aux jeunes titulaires de: Certificat d'aptitude professionnelle; Brevet d'études techniques; Brevet de technicien supérieur; Licence pro et master.

Lancés depuis l'année dernière, les travaux d'élaboration du nouveau dispositif sont conduits par les cadres du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'Emploi, avec l'appui technique d'Expertise France. Le processus de certification des parcours qualifiants et de la VAE, en cours d'élaboration, couvre environ trente filières dans les domaines des métiers ruraux, des services, de l'industrie et du bâtiment.

À la fin de cette session, censée durer dix jours, les participants auront proposé un document provisoire du cadre national de certification des parcours qualifiants et de la VAE. Une fois le document adopté, sa mise en œuvre nécessitera des réformes importantes dans l'encadrement juridique des certificats techniques en République du Congo.

Fiacre Kombo

FORÊT

Les Etats-Unis apportent un soutien à l'Agence congolaise de la faune

Le chef de mission adjoint par intérim à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, David Kelm, a remis le 16 février à Brazzaville un don de véhicule (4X4) à l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP). Cette dotation devrait aider l'agence dans la gestion du parc national d'Ogooué-Lékéti.

« *Nous reconnaissons que les défis de gestion de ce parc nouvellement créé sont énormes en matière de conservation de la biodiversité, de promotion économique pour le bien-être social des communautés locales* », a déclaré David Kelm, avant de réitérer la disponibilité des USA à travailler avec le Congo de sorte que ce parc soit à mesure de générer les bénéfices pour l'économie du pays.

Le don du véhicule s'inscrit

dans le cadre de la continuité de l'appui de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), en partenariat avec le WCS, au ministère de l'Economie forestière dans la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et la promotion des activités économiques dans le paysage Batéké-Léconi-Léfini.

Réceptionnant le moyen roulant, le directeur général de l'ACFAP, Frédéric Paco Bokandza, a promis en faire bon

usage.

Rappelons que c'est grâce à l'appui de l'Agence américaine d'une valeur de 6.5549.993 dollars que le parc national d'Ogooué-Lékéti a été créé en novembre 2018. D'une superficie de 350.000 hectares, ce cinquième parc national est contigu à celui des Plateaux Batéké au Gabon voisin, formant ainsi une zone protégée transfrontalière de plus d'un demi-million d'hectares.

C'est depuis plus de 25 ans que l'USAID appuie les efforts de conservation et de développement durable au Congo, avec un investissement de plus de 100 millions de dollars. Outre le nouveau parc, cette agence américaine a aussi contribué à la création des paysages tri-nationaux de la Sangha, transfrontalier du lac Télé-lac-Tumba puis de Léconi-Batéké.

Lopelle Mboussa Gassia

« Nous reconnaissons que les défis de gestion de ce parc nouvellement créé sont énormes en matière de conservation de la biodiversité, de promotion économique pour le bien-être social des communautés locales »



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

PROJET D'APPUI À L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNÉRABLES



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DES CHARGES DE MISSION GESTION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DU PROJET TELEMA

I. CONTEXTE GÉNÉRAL ET DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo (dit TELEMA « debout » en lingala), mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet se donne pour objectifs spécifiques de :

- expérimenter, graduellement dans une dizaine de circonscriptions d'action sociale, des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto-emploi à Brazzaville, Pointe-Noire et le Pool.
- permettre la mise en place et l'ancrage du Système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASAH.
- renforcer durablement les capacités du MASAH au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du programme et de l'ensemble des interventions sociales.

Le projet TELEMA est conçu comme une modalité de déploiement et de mise en œuvre par le MASAH du Plan National d'Action Sociale (PNAS). Pour rappel, le PNAS est basée sur les principes de la protection sociale non contributive articulée sur trois axes majeurs :

- la protection sociale non contributive, productive et autres mesures d'interventions sociales ;
- la prévention, la réduction des risques et la gestion des catastrophes ;
- le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles.

Même s'il adresse in fine à l'ensemble du PNAS, le projet TELEMA est particulièrement construit autour du premier et du troisième axe du PNAS et comporte trois composantes à savoir :

1. Composante 1 : la définition, l'élaboration et la mise en œuvre, à une échelle pilote, d'un ensemble de mesures destinées à permettre l'autonomisation économique des populations vulnérables ;
2. Composante 2 : la construction et mise en œuvre d'un Système National d'Information sur l'Action Sociale
3. Composante 3 : le renforcement des capacités d'intervention et de pilotage du Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire tant au niveau central que décentralisé afin de lui permettre de mettre en œuvre dans la durée les dispositifs testés dans le cadre du projet.

En effet, la mobilisation du MASAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA a l'intention de payer les services des chargés de mission gestion et d'insertion professionnelle.

II. MISSION DU CHARGE DE MISSION GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, et sous la supervision du chef de mission Expertise France, il a pour missions :

- l'organisation et la gestion administrative et financière du projet ;
- la gestion de l'ensemble des aspects administratifs contractuels du projet TELEMA ;
- l'organisation et la gestion des procédures et réalisation des appels d'offre et de passation de marchés conformément aux procédures validées.

Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, il assistera la DAF, le Secrétariat Permanent de la cellule de passation de marché du MASAH dans l'exécution des tâches suivantes :

S'agissant de la DAF, il assiste conformément aux dispositions du manuel des procédures administratives, financières et comptables et du manuel des procédures organisationnelles du projet :

- contrôle de la caisse ;
- contrôle et classement des pièces comptables et vérification des imputations ;
- suivi de l'exécution des dépenses engagées ;
- processus d'élaboration du plan d'action annuel ;
- certification du service fait de la conformité des livraisons au regard des commandes avant tout paiement ;
- contrôle des budgets disponibles avant tout engagement de dépenses ;
- établissement d'une fiche d'engagement pour chaque catégorie de dépenses et par source de financement ;
- analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations en collaboration avec les autres responsables du projet ;
- élaboration d'un rapport financier au Coordonnateur du projet ;
- gestion des achats (signature de la demande d'achat, transmission au DAF, attribution d'un numéro à la demande d'achat et la répertorie dans le registre des demandes d'achat) ;

- inventaire physique des immobilisations ;
- gestion des véhicules et carburant ;
- gestion des fournitures et consommables ;
- formation des agents de la direction (transfert des compétences).

S'agissant du Secrétariat Permanent de la cellule de passation de marché, il assiste conformément aux dispositions du manuel des procédures administratives, financières et comptables et du manuel des procédures organisationnelles du projet :

- élaboration du plan de passation de marchés ;
- réception des offres envoyées par les soumissionnaires ;
- participation aux commissions d'ouverture et d'analyse des propositions des offres ;
- enregistrement des documents reçus dans la liste de réception des offres, émargée par les candidats soumissionnaires ;
- rédaction des procès-verbaux du rapport d'évaluation des propositions financières ;
- archivage de tous documents relatifs aux appels d'offres ;
- rédaction des contrats des soumissionnaires qui ont gagné le(s) marché(s) ;
- suivi de l'exécution du contrat ;
- formation des membres de la cellule de passation des marchés (transfert des compétences).

III. PROFIL DU CHARGE DE MISSION GESTION

- Être de nationalité congolaise ;
- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la gestion de projets, gestion financière et gestion des marchés publics dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine de développement.

Pratiques nécessaires :

- Maîtrise de l'informatique de gestion ;
- Maîtrise de la gestion administrative et des ressources humaines.

Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;
- Bonne connaissance pratique de la gestion des marchés publics ;
- Bonne connaissance du droit fiscal ;
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout.

Dispositions personnelles :

- Grande disponibilité et capacité de travail ;
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.

IV. DURÉE

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

V. CONSTITUTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- Une copie du diplôme de niveau BAC+5 en gestion, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 05 mars 2021 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de missions en gestion du Projet TELEMA ».

Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

1. Missions du chargé de mission insertion professionnelle (CMIP)
Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet TELEMA, du Directeur de l'Insertion Socio-économique, Responsable de la Composante 2 et sous la supervision du Chef de Mission Expertise France, le Chargé de Mission Insertion professionnelle (CMIP) a pour mission principale d'appuyer la Composante 2 du projet, en particulier l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction de l'Insertion Socio-économique dans l'exécution des tâches suivantes :

- appui à la supervision des dispositifs d'insertion professionnelle ;
- accompagnement des CAS à la mise en œuvre et le suivi des projets d'insertion ;
- appui des travailleurs sociaux des CAS spécialisés dans le développement des plans d'actions des bénéficiaires du projet TELEMA ;
- appui au suivi/accompagnement des projets d'insertion ;
- suivi de l'exécution des dépenses engagées par les projets d'insertion ;
- appui des travailleurs sociaux des CAS spécialisés dans leurs missions d'accompagnement d'insertion sociale et économique des populations cibles du projet TELEMA :
- définition des projets d'insertion ;
- conduite de bilan de compétences ;
- réalisation de plans d'action de projet ;
- élaboration des budgets des projets.

Profil du Chargé de Mission Insertion professionnelle

- Être de Nationalité Congolaise ;
- Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, marketing, sociologie management ou équivalent ;
- Avoir des notions de gestion et/ou de marketing et être capable de comprendre et/ou de monter un compte prévisionnel simplifié ;
- Connaître le cycle d'un projet ;
- Très bonne connaissance du français ;
- Connaissance du secteur informel et aptitude au travail social ;
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être discret courtois ;
- Bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, logiciel de gestion des projets, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle minimum de 3 ans dans les projets ;
- Avoir travaillé pour les ONGs d'insertion ou d'accompagnement des personnes vulnérables ;
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement des porteurs des projets ;
- Expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux microentreprises (individuelles ou groupement) ;
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

Durée

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation satisfaisante.

Lieu du travail

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements possibles à l'intérieur du pays.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

- Les candidats intéressés devront déposer un dossier de candidature en français sous pli fermé, comprenant :
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales ; Coordonnateur du Projet TELEMA ;
 - Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention de deux références professionnelles (une au minimum) ;
 - Les copies légalisées des diplômes ;
 - Une copie des attestations ou certificats de travail ;
 - Trois (03) références professionnelles (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et e-mail).

Les dossiers de candidature doivent être déposés en trois (03) exemplaires au plus tard, le 05 mars 2021 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention :

« Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission insertion professionnelle ». Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Directeur Général des Affaires Sociales
Coordonnateur du projet Telema
Christian Roch MABIALA

FONCTION PUBLIQUE

Les agents renforcent leurs compétences en management

Les cadres du ministère de la Fonction publique participent, du 16 au 19 février à kintélé, à une formation visant à renforcer leurs compétences en management et en leadership organisationnel.

Organisée par le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2022.

« Le ministère de la Fonction publique s'est engagé dans un vaste chantier de réformes visant à moderniser l'administration publique congolaise. S'appuyant sur le développement du capital humain, un plan de formation 2019-2022 a été élaboré par notre département ministériel, dont la mise en œuvre est nécessaire afin de renforcer les capacités professionnelles des cadres et agents », a indiqué le conseiller administratif et juridique du vice-Premier ministre, Nicolas Paul Gomes Olamba, à l'ouverture des travaux. « L'atelier de formation qui s'ouvre se justifie en ce qu'il permettra aux agents de notre ministère d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour favoriser la gestion optimale de l'action publique », a-t-il poursuivi.

Notons que durant les cinq jours de formation, les participants seront éduqués, entre autres, sur : les principes généraux du management, les techniques de communication ; les mécanismes de prise de décision ; les outils de gestion d'une administration publique ; les qualités du manager etc.

Le Prisp est un projet de gouvernement financé par la Banque mondiale à hauteur de 40 000 000 de dollars, soit 23,445 milliards francs CFA, pour une période de cinq ans (2017-2022). Il vise à maximiser la collecte des recettes financières domestiques hors pétrole et la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la redevabilité et la reddition des comptes.

Lopelle Mboussa Gassia

DISPARITION

Fidèle Mombouli n'est plus

Le journaliste chroniqueur à Radio Congo, Fidèle Mombouli, a tiré sa révérence des suites d'une maladie, à l'âge de 62 ans, à peine qu'il venait de faire valoir ses droits à la retraite.

Ancien inspecteur d'anglais avant sa reconversion en journaliste, Fidèle Mombouli se souciait de l'assimilation de cette langue aussi bien par les apprenants que par ses amoureux au point où il publiait en 1997 un ouvrage intitulé : « les 303 verbes irréguliers anglais : leurs différentes formes et leurs différents sens ».

En postface de cet ouvrage, on pouvait lire : « l'auteur de ce livre est l'un des rares pédagogues qui croient que le redressement du système éducatif congolais passe avant tout par la capacité des nationaux à s'investir dans la production des manuels scolaires pourvu qu'elle aspire à l'excellence et à la perfection. Et devant le caractère inaccessible du marché du livre scolaire, produire un manuel à moindre coût, c'est venir en aide aux parents et élèves déshérités. Car, ceux-ci n'ont pour documents scolaires que leurs cahiers de cours ».

Dans l'enseignement comme à la communication où il y est venu en 2007, Fidèle Mombouli a occu-



pé différents postes de responsabilité. Il a été tour à tour directeur des collèges d'enseignement général ; chef de service de la coopération au niveau de la direction départementale de l'enseignement des Plateaux et directeur de l'Institut polytechnique Juvénal Sainte Marie.

A la Radio Congo, il a été chef de service des actualités politiques

et présentateur du journal parlé en langue anglaise. Il a également collaboré au niveau de l'ambassade du Nigéria au Congo.

Cependant, Aimé Raymond Dzango, ancien journaliste à Radio Congo et rewriter au journal «Le Patriote» a été porté en terre le 16 février au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Roger Ngombé

COMMERCE INTERNATIONAL

L'Africaine Ngozi Okonjo-Iweala première femme à la tête de l'OMC

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala devient la première femme et la première africaine à diriger l'OMC, une institution dans la tourmente et en proie à l'inertie.

Pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), c'est un « moment historique », l'élection de Ngozi Okonjo-Iweala, à la tête de l'institution. En 2012, la Nigériane échoue à diriger l'institution financière, face à l'Américano-coréenne Jim Yong Kim. Elle vient d'être élue grâce à un large consensus. Elle aura bénéficié du soutien de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et de l'appui des Etats-unis, dont elle vient d'acquiescer la citoyenneté. La nouvelle administration américaine est pressée de tenir sa promesse de relancer la coopération internationale. Elle a levé l'hypothèque laissée par Donald Trump, qui pesait sur la candidature de l'Africaine.

Dans son premier message aux délégués par visioconférence, la nouvelle directrice de l'OMC a appelé à une remise en marche de l'institution. « Notre organisation est confrontée à de nombreux défis, mais en travaillant ensemble, nous pouvons collectivement rendre l'OMC plus forte, plus agile et mieux adaptée aux réalités d'aujourd'hui », a-t-elle souligné. En effet, l'OMC est dans la tourmente. La crise sanitaire du moment a mis à nu les fractures provoquées par la libéralisation du commerce mondial, de la grande dépendance à des chaînes de production éparpillées aux excès de la délocalisation industrielle ou la fragilité des échanges commerciaux.

En octobre 2020, Ngozi Okonjo-Iweala, avait attiré l'attention de la communauté internationale sur les priorités indispensables

pour l'OMC : Présenter à la prochaine Conférence ministérielle de l'organisation un accord sur les subventions à la pêche pour démontrer que l'OMC peut encore produire des avancées multilatérales ;

Rebâtir l'organe de règlement des différends- le tribunal de l'OMC- qui a été torpillé par l'administration Trump.

Récemment, elle a appelé l'OMC à se concentrer sur la pandémie, au moment où ses 164 membres restent divisés à propos d'une exemption des droits de propriété intellectuelle sur les traitements et vaccins anti-Covid pour les rendre plus accessibles, au moment où la question de la facilité de l'accessibilité aux vaccins est posée. On espère que cette nomination mettra fin à des années de paralysie de l'institut, qui ne parvient plus à remplir ses missions. C'est une atmosphère de défiance au multilateralisme qui attend la Nigériane. Pas de temps à perdre ! Ngozi Okonjo-Iweala, 66 ans, est économiste, nantie d'une longue et riche expérience des institutions internationales. Elle est polyglotte et a laissé ses marques au Nigeria son pays d'origine comme ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères ; au sein de la Banque mondiale comme directrice générale, au GAVI Alliance, une organisation favorisant l'accès à la vaccination en Afrique comme présidente du conseil d'administration.



Ngozi Okonjo-Iweala

Elle prend ses fonctions à la tête de l'OMC le 1er mars, après le retrait de sa concurrente la Sud-Coréenne Yoo Myung-hee début 2021. Noël Ndong.

Commerce international : l'Africaine Ngozi Okonjo-Iweala première femme à la tête de l'OMC

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala devient la première femme et la première africaine à diriger l'OMC, une institution dans la tourmente et en proie à l'inertie

Pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), c'est un « moment historique », l'élection de Ngozi Okonjo-Iweala, à la tête de l'institution. En 2012, la Nigériane échoue à diriger l'institution financière, face à l'Américano-coréenne Jim Yong Kim. Elle vient d'être

élue grâce à un large consensus. Elle aura bénéficié du soutien de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et de l'appui des Etats-unis, dont elle vient d'acquiescer la citoyenneté. La nouvelle administration américaine est pressée de tenir sa promesse de relancer la coopération internationale. Elle a levé l'hypothèque laissée par Donald Trump, qui pesait sur la candidature de l'Africaine.

Dans son premier message aux délégués par visioconférence, la nouvelle directrice de l'OMC a appelé à une remise en marche de l'institution. « Notre organisation est confrontée à de nombreux défis, mais en travaillant ensemble, nous pouvons collectivement rendre l'OMC plus forte, plus agile et mieux adaptée aux réalités d'aujourd'hui », a-t-elle souligné. En effet, l'OMC est dans la tourmente. La crise sanitaire du moment a mis à nu les fractures provoquées par la libéralisation du commerce mondial, de la grande dépendance à des chaînes de production éparpillées aux excès de la délocalisation industrielle ou la fragilité des échanges commerciaux.

En octobre 2020, Ngozi Okonjo-Iweala, avait attiré l'attention de la communauté internationale sur les priorités indispensables pour l'OMC :

Présenter à la prochaine Conférence ministérielle de l'organisation

un accord sur les subventions à la pêche pour démontrer que l'OMC peut encore produire des avancées multilatérales ;

Rebâtir l'organe de règlement des différends- le tribunal de l'OMC- qui a été torpillé par l'administration Trump.

Récemment, elle a appelé l'OMC à se concentrer sur la pandémie, au moment où ses 164 membres restent divisés à propos d'une exemption des droits de propriété intellectuelle sur les traitements et vaccins anti-Covid pour les rendre plus accessibles, au moment où la question de la facilité de l'accessibilité aux vaccins est posée. On espère que cette nomination mettra fin à des années de paralysie de l'institut, qui ne parvient plus à remplir ses missions. C'est une atmosphère de défiance au multilateralisme qui attend la Nigériane. Pas de temps à perdre !

Ngozi Okonjo-Iweala, 66 ans, est économiste, nantie d'une longue et riche expérience des institutions internationales. Elle est polyglotte et a laissé ses marques au Nigeria son pays d'origine comme ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères ; au sein de la Banque mondiale comme directrice générale, au GAVI Alliance, une organisation favorisant l'accès à la vaccination en Afrique comme présidente du conseil d'administration. Elle prend ses fonctions à la tête de l'OMC le 1er mars, après le retrait de sa concurrente la Sud-Coréenne Yoo Myung-hee début 2021.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

« Toutes les hypothèses restent ouvertes » sur son origine, selon l'OMS

Ce qu'on imaginait depuis le début est en train d'être confirmé. Le coronavirus ne vient pas de la Chine. « Toutes les hypothèses restent ouvertes » quant à l'origine de cette pandémie, selon l'OMS.

Une équipe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et chinois vient de passer un mois à Wuhan, pour tenter d'étayer la thèse véhiculée par certains médias internationaux, selon laquelle l'origine du coronavirus était en Chine.

Pour cette première enquête, rien ne le prouve. Toutefois, la mission conjointe d'experts internationaux et chinois aura constitué une étape scientifique « très importante » dans des circonstances « très difficiles », estime l'OMS, qui avoue être « loin de comprendre l'origine du coronavirus et la chaîne de transmission aux humains ». Cette dernière compte sur le temps, considérant son séjour en Chine comme « un premier pas », a déclaré, son chef de mission en Chine, Peter Ben Embarek.

Le virologue néerlandais, Marion Koopmans, membre de l'équipe, affirme que « l'objectif n'était pas tant de trouver l'origine du coronavirus, mais de comprendre quelles sont

les pistes à explorer plus en avant ». L'autre membre de l'équipe, Mike Ryan, pense qu'il y a eu « des progrès » dans la connaissance du virus, « même si nous sommes encore loin de comprendre l'origine du coronavirus et la chaîne de transmission aux humains », a reconnu, Peter Ben Embarek. Deux rapports de la mission d'enquête seront rendus publics dans les prochaines semaines.

La délicate « autosuffisance » de l'OMS

L'enquête sur l'origine du virus intervient alors que le nombre de cas de Covid-19 signalé a diminué, pour la quatrième semaine consécutive. Dans le même temps, le nombre de décès a également baissé pour la 2e semaine consécutive. Des baisses qui seraient dues au fait que « les pays appliquent plus rigoureusement les mesures de santé publique », à en croire l'Organisation onusienne, tout en mettant en garde « l'autosa-

tisfaction qui est aussi dangereuse que le virus lui-même ». Il reste la question de l'absence, de la gestion parcimonieuse des vaccins et de l'égoïsme de certains pays industrialisés, leur manque de solidarité et d'équité vis-à-vis de certains pays du sud.

On observe, cependant, une tendance à la baisse du nombre de contaminations - 750 000 par jour, en janvier, à 430 000 en février, et une chute de décès de 20% en deux semaines. Les explications avancées sont un meilleur respect des gestes barrières et le port obligatoire du masque, ainsi que le confinement dans certains pays. Mais les différents variants du virus sont en hausse, créant des doutes sur l'efficacité des vaccins. Toutefois, les niveaux de contaminations restent toujours élevés. Il est impossible d'établir une liste unique de raisons à ces tendances. La Covid-19 a déjà fait plus de 2,3 millions de morts dans le monde.

Noël Ndong

G5 SAHEL

Le Tchad va déployer 1200 soldats dans la zone des trois frontières

Le sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel s'est tenu du 15 au 16 février à N'Djamena au Tchad. Les travaux ont été élargis aux pays de la région et institutions telles l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et les pays arabes. A l'issue des travaux, le Tchad a annoncé l'envoi de 1200 soldats dans la zone des trois frontières entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Cette rencontre qui était axée sur l'avenir de cette instance dont la mission principale est d'éradiquer le terrorisme dans cette partie de l'Afrique, a permis aux participants de prendre certains engagements et mesures afin de contrer le phénomène du terrorisme.

Le président tchadien Idriss Déby Itno a décidé d'envoyer 1200 soldats dans la zone des trois frontières.

Insistant sur les désastres que sèment les groupes terroristes, le président français a appelé les Etats du Sahel à renforcer la lutte contre al-Qaïda.

« Il est urgent de renforcer à la fois la lutte contre les groupes djihadistes et le retour de l'Etat dans les pays de la région. Pour ce faire, il nous faut une action concertée et renforcer pour tenter de décapiter les organisations affiliées à al-Qaïda », a déclaré, Emmanuel Macron par visio-conférence.

En marge du sommet, le président mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazaouani qui présidait le G5 Sahel, a passé le témoin au chef de

l'Etat tchadien Idriss Déby Itno.

« Je voudrais lui exprimer toute notre reconnaissance pour les efforts et sacrifices que le Tchad ne cesse de consentir en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Je citerai en particulier sa décision de déployer un deuxième bataillon au profit de la force conjointe du G5 Sahel », a indiqué le chef de l'Etat mauritanien.

Pour les participants, au-delà des efforts du Tchad, il faut une mobilisation des ressources afin de permettre une montée en puissance des troupes. Ainsi, le président de la commission de l'UA Moussa Faki Mahamat a signifié que « notre constant plaidoyer se poursuivra pour la mobilisation des ressources et la montée en puissance de la force conjointe du G5 Sahel en coordination avec le secrétariat exécutif ».

A en croire certains observateurs, le terrorisme a débordé le bassin sahélien obligeant ainsi les voisins de l'est et de l'ouest à se mobiliser. D'où la présence à ce sommet du président en exercice de la Com-

munauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), le Ghanéen Nana Akufo Ado et du vice-président du gouvernement de transition du Soudan.

Les participants à ces assises ont par ailleurs souligné la nécessité de mobilisation des ressources financières nécessaires. Ainsi, pour le président tchadien, en plus de la stratégie militaire pour combattre les terroristes, il faut former les armées, favoriser le développement des régions où se sont installés les terroristes pour y faciliter le retour de l'Etat et de ses institutions.

« On est arrivé à mobiliser trois milliards d'euros de ressources supplémentaires. Une partie à peu près d'environ 40%, de ces trois milliards est en cours d'exécution, le reste doit être programmé mais c'est aussi un symbole clair de la priorité que la communauté internationale donne à ses partenaires au Sahel », a expliqué pour sa part, le ministre espagnol des Affaires étrangères également présidente de l'Alliance, Arancha Gonzales Laya.

Rock Ngassakys

LE VACCIN ANTI-COVID-19

L'heure des choix pour l'Afrique.

Un an, jour pour jour après l'apparition de la pandémie à nouveau coronavirus (SARS-CoV-2), plusieurs vaccins viennent d'être mis au point. Développés avec une célérité qui tranche avec les délais habituels de développement des médicaments, ces vaccins suscitent non seulement de l'enthousiasme voire de l'admiration, mais aussi des interrogations si ce n'est de la méfiance. Certaines stratégies utilisées pour leur mise au point, loin de rassurer les populations, sont au contraire génératrices d'anxiété. Cela se justifie notamment par leur nouveauté pour le grand public, mais aussi et surtout parce qu'elles touchent le matériel génétique humain, l'Acide Ribonucléique messager (ARNm) dérivé de l'Acide désoxyribonucléique (ADN, support du patrimoine génétique humain) chargé de transporter un message codé relatif à la synthèse des protéines essentielles au fonctionnement harmonieux de l'organisme. L'Afrique qui est jusque-là plutôt épargnée se pose alors de nombreuses questions concernant l'efficacité et la sécurité de ces vaccins développés avec célérité et hors des stratégies habituelles. Faut-il alors opter pour une vaccination de masse ou non ? Quels vaccins choisir ? Pour quelle efficacité et quelle sécurité ?

Comment le développement des vaccins qui prend habituellement 6 à 8 années a-t-il pu se faire en une seule année concernant la COVID-19 ?

Plusieurs paramètres expliquent cette célérité. En effet, lors du développement de ces vaccins, les délais de la phase III des essais cliniques ont été très raccourcis parce que nous sommes en pleine pandémie et le recrutement des volontaires était très facile à réaliser. En outre, certaines stratégies utilisées pour la mise au point de ces vaccins (celle de l'ARNm, notamment) ont aussi contribué à raccourcir les délais de développement.

En Afrique particulièrement, le débat porte surtout sur le fait d'opter pour la vaccination de masse ou non, étant donné qu'à ce jour, le continent reste relativement épargné par la pandémie. De notre point de vue, le principe de précaution doit primer sur tout et servir de base à la décision. Bien que l'Afrique reste plutôt épargnée, le risque est bien présent. Il faut donc agir. Rien ne permet de dire avec certitude que les mutations actuelles ou à venir du virus ne le rendront pas plus contagieux et/ou plus mortel au point de toucher l'Afrique dans des proportions plus importantes et provoquer plus de décès. Donc, le vaccin s'impose aujourd'hui pour tous les pays du monde comme seule bouée de sauvetage face à cet envahisseur invisible.

Le principe de vaccination de masse qui est en passe d'être acté pour toute l'Afrique oblige aussi de réaliser des choix, notamment celui qui concerne des vaccins à utiliser. Au-delà de l'efficacité et de la sûreté, les conditions de stockage seront aussi une composante essentielle au moment de faire des choix pour l'Afrique. Les vaccins développés par Pfizer et Moderna ont un niveau d'efficacité estimée respectivement à 94 et 96%. Par contre le vaccin d'AstraZeneca, présente un niveau d'efficacité moins important, estimé à 60%. Les données de sécurité recueillies pendant le développement ne mettent nullement en évidence une toxicité rédhibitoire de ces vaccins. En ce qui concerne les conditions de stockage, il apparaît clair que le vaccin d'AstraZeneca qui se conserve à des températures de 2°C à 8°C est le plus compatible à l'environnement des infrastructures sanitaires africaines, contrairement à ceux de Pfizer et Moderna qui nécessitent des températures de l'ordre de -70°C à -80°C et de -20°C à -40°C respectivement. A côté de ces vaccins occidentaux, l'Afrique devra aussi compter sur des vaccins russes et chinois, notamment le Spoutnik V, avec une efficacité estimée à 91%.

Une fois le choix des vaccins effectué, encore faudra-t-il s'en procurer. En effet, l'obtention des vaccins aujourd'hui devient presque mission impossible pour plusieurs Etats. A l'initial, tous les pays avaient promis d'intégrer l'initiative COVAX initiée et gérée par l'Alliance GAVI sous l'égide de l'OMS, pour une acquisition groupée de vaccins. Mais, très rapidement, les grandes puissances se sont désolidarisées de l'initiative pour des négociations directes avec des laboratoires. Privée de ses membres les plus puissants, l'initiative COVAX s'est retrouvée très affaiblie et peine aujourd'hui à assurer, comme promis, les 20% de la couverture vaccinale des pays pauvres. Aussi, pour la course aux vaccins, l'Afrique devrait désormais compter d'abord sur ses propres armes, l'initiative COVAX n'étant plus qu'une force supplétoire.

En conclusion, comme les autres nations, l'Afrique n'a pas d'autres choix que de procéder à la vaccination de masse de ses citoyens. Pour l'Afrique, le choix des vaccins devra s'effectuer en tenant compte de leurs coûts, de leur efficacité, de leur sûreté et de leurs conditions de stockage. L'Afrique devrait communiquer davantage sur l'intérêt du vaccin, afin de vaincre des résistances, des peurs et bien faire accepter l'idée de vaccinations de masse à ses populations.

Dr. Bédél Mpari
Spécialiste des essais clinique
CHU de Brazzaville

AWARDS CONGO

Festim Brazza Awards distinguent les meilleurs dans les domaines socio-culturels

Le promoteur et administrateur général du Festival des images (Festim), Claudio Sama Kenegui, a décerné des prix dans le cadre des Festim Brazza Awards 2020 Congo aux Congolais qui se sont distingués dans les domaines socio-culturels.

Les Festim Brazza Awards Congo sont des récompenses honorifiques décernées annuellement aux personnes physiques et morales qui se sont distinguées par leur talent, l'excellence et le savoir-faire. Ces récompenses revêtent aussi un caractère international, car elles prennent en compte des talents qui s'illustrent au-delà des frontières congolaises... L'intérêt étant de servir de plateforme de rencontre, d'échanges et de partage des expériences ; faire découvrir au grand public des talents nationaux et internationaux ; permettre au public de cerner les contours de l'événement.

Les lauréats

Pour la première édition, les Festim Brazza Awards Congo ont récompensé dix-neuf catégories. Les lauréats sont suivants :

Catégorie Rumba

Fally Ipupa (prix du meilleur model des jeunes) ; Roga-Roga (prix du porte-étendard) ; Kevin Mbouandé (prix du meilleur auteur congolais) ; Prince Kiala (prix du meilleur artiste rumba de la diaspora).

Catégorie décalé

Dj Arafat (prix de la popularité) ; Serge Beynot (prix de l'influenceur) ; DJ Migo-One (prix du plus grand coupé-décalé congolais à succès international) ; DJ Kedjevera (prix du coupé-décalé le plus inspiré de la chrétienté) ; Rodney Mocketonga (prix du meilleur artiste coupé-décalé de la diaspora congo-



Un échantillon des lauréats (crédit photo/DR)

laise) ; DJ Afarat Sona (prix de la découverte).

Catégorie Ndongolo

Zaparo (prix de la performance en animation) ; Biraman Rouge (prix de l'animateur constant).

Catégorie Rnb/ Rap/ Soul/ World

Sam Samourai (prix du rappeur le plus populaire de l'année) ; Key Kolos (prix de la promotion des langues maternelles) ; Malong-Deo (prix de la découverte).

Catégorie voix féminine

Josey (meilleure interprète lingala) ; Les Babindamana (prix de la polyvalence).

lence).

Catégorie photographie

Lebon Chansard Ziavoula (prix du photographe de l'année).

Catégorie humour/ Comédie/ Théâtre
Germaine Ololo (prix de la comédienne de l'année).

Catégorie cinéma

Richy Ndembele (prix de l'excellence cinématographique) ; Malolo Matouala (prix du film de l'année) ; Mikel Gandauh (prix de l'excellence).

Catégorie Média

TV Congo (prix de la longévité et de référence) ; VOX TV (prix de la première télévision d'information) ; MCR TV

(première chaîne de proximité internationale) ; Les Dépêches de Brazzaville (prix de meilleur reporter).

Catégorie ONG

Fondation Essie Ampari Dominique ; Organisme au cœur des enfants.

Catégorie Entreprise Grand Mécène

SNPC ; Brasco ; Burotop.

Catégorie Hôtels grand mécène

Péfaco hôtel Maya-Maya ; Olympic palace.

Catégorie personnalité publique

Gildas Ambendé-Nguesso (prix de la meilleure personnalité publique)

Catégorie révélation rumba
Guelors Osseté ; Nkolo Mboka ; Wav musique ; Cégra Karl.

Catégorie Innovation et leadership

Congo Télécom

Catégorie groupe tradi-moderne

Kingoli universal, et Groupe le Musé.

Catégorie gospel

Nick Matou, Christelle Mouloukandoko Shango

Catégorie Révélation ingénieur de son

Dieu merci Ngoma, et Précieux Massa

Catégorie prix du Jury

Nouvel horizon ; Baudoin Mouanda

; Fondation Congo Assistance ; Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi ;

Ewawa Rolla Igwe ; Benoit Tchissimbi

(émission Tam-Tam) ; Rodrigue Ngolo ;

Honorable Léonidas Carel Mottom

Mamoni ; Simplicie Matourel ; Belle

Agniélé, Péfaco hôtel Maya-Maya.

Bruno Okokana



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4 de 2003-2005 YARIS de 2006-2013 HILUX de 2005-2015 COROLLA de 2003-2006 FORTUNER de 2005-2015 AVENSIS de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg





AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF, EN CHARGE DE LA COMPTABILITE



Titre du poste : Assistant administratif (H/F), en charge de la comptabilité
Lieu d'affectation : Brazzaville
Type de contrat : CDD
Durée du contrat : 12 mois avec possibilité de renouvellement

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

Prévu pour une durée de quatre ans (2020-2023), le projet d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur (AMES) a pour finalité de contribuer au développement socioéconomique du Congo par l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur. A ce titre, et afin d'appuyer l'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Expertise France recrute un.e assistant.e administratif en charge de la comptabilité. Ses principales missions seront :

2. RESPONSABILITES

Sous la supervision hiérarchique du Chef de mission et en collaboration avec les autres membres de l'équipe projet, l'Assistant administratif, en charge de la comptabilité (H/F) devra :

- Tenir à jour le livre de caisse ;
- Préparer le paiement de toutes les dépenses et transmettre les documents pour signature à l'un des signataires habilités ;
- Vérifier les relevés bancaires chaque trois mois, rédiger le courrier de transmission au bailleur ;
- Collecter et vérifier les pièces comptables et autres factures ;
- Procéder aux saisies informatiques des pièces comptables du projet ;
- Mettre à jour les registres comptables (journal de banque et journal de caisse) ;
- Classer et conserver les copies des pièces justificatives des opérations du projet et tout document d'ordre financier ou comptable suivant les principes prédéfinis ;

- Exécuter toutes autres tâches demandées par la hiérarchie ;

3. PROFIL :

- Diplômé de l'enseignement supérieur
- 3 ans minimum d'expérience dans le domaine de la gestion et comptabilité ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Excel, Word, Outlook), la maîtrise d'un logiciel comptable (TOMPRO serai un atout) ;
- Connaissances techniques et des règles particulières de classement et d'archivage ;
- Maîtrise du français oral et écrit ;
- Intégrité et sens de l'organisation ;
- Rigueur / réactivité / capacité forte à travailler en équipe ;
- Une expérience de travail dans une ONG ou dans un projet de coopération est souhaitable
- Déplacements à Brazzaville à prévoir.

4. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra impérativement comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Des attestations d'employeurs précédents et autres documents pouvant appuyer la candidature.

Le dépôt de candidature se fera sur le site de recrutement d'Expertise France : www.expertisefrance.fr (rubrique Collaborer avec nous – on recrute sur le terrain) ou en déposant le dossier à la Grande Bibliothèque Universitaire (2ème étage, bureaux d'Expertise France). La date limite des dépôts de candidatures est fixée au 28 février 2021.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gm
🌐 www.fondationgotene.com

MUSIQUE

« Tous azimuts », nouvel opus de IND Le Brazzafou

Produit par le label Tchouaag Musik de Snifeur B, le projet musical de l'artiste musicien IND Le Brazzafou de son vrai nom Idienguissa Nzenge Dieuveil (IND), sera disponible sur le marché du disque courant ce mois de février.

Dans cet album de huit titres dont deux featurings, IND Le Brazzafou lance un message fort, celui de ne plus avoir peur du rejet. Il faut oser plutôt que d'essayer de ressembler aux autres, pense-t-il. « On a tous un destin différent, même si on se retrouve dans les mêmes endroits. On perçoit le succès pour le concevoir. Parce que je trouve que beaucoup des musiciens congolais n'osent pas, ils ont peur d'être critiqués. Or, les critiques sont faites pour se reconstruire », ainsi prodigue-t-il des conseils aux autres artistes. Pourquoi « Tous azimuts », l'artiste musicien IND Le Brazzafou évoluant en solo, explique qu'il est allé dans toutes les directions. Il va en effet dans une optique où il travaille sur plusieurs styles et univers de musique. Il n'aborde pas que le Rap, même si à la base il est un rappeur. Mais, il a voulu se lancer des défis en essayant de tâter le terrain sur plusieurs styles musicaux : Ndombolo, Soul, Rapp-Pop, ... Animé par la volonté de tout faire, IND Le Brazzavillois se dit artiste caméléon. « Je veux avoir ma propre image, parce que je suis un artiste qui veut tout faire, je fais un artiste caméléon. Je ferai correctement mon travail, mais je sollicite aussi le soutien des

mélomanes, car ce sont les fans qui font l'artiste et non le reste », dit l'artiste.

IND Le Brazzafou s'est dit aussi soucieux de l'avenir de la musique congolaise, car, au lieu de s'unir, les artistes musiciens s'insultent. Ce qui n'est pas bien, surtout dans le monde du Rap. Ça lui fait mal de voir cela.

S'agissant du contrat signé avec le label Tchouaag Musik, l'artiste avoue qu'il a eu le temps d'étudier avant de le signer. « J'ai appris aussi que Snifeur B le patron du label Tchouaag Musik c'est quelqu'un qui a beaucoup travaillé pour en arriver là. Ça prouve que j'aurai beaucoup à gagner avec cet homme à double casquettes, car il est en même temps producteur et manager. Il fait bien et c'est rassurant de travailler avec lui », confie l'artiste.

Pour Snifeur B responsable du label Tchouaag Musik, IND Le Brazzafou est un artiste complet. S'il a accepté de le produire c'est parce qu'il a du potentiel en lui. IND Le Brazzafou est un bosseur et il y a la qualité dans sa musique, surtout dans le projet, précise Snifeur B. Le projet, a indiqué le producteur, s'appelle « Tous Azimuts », la sortie d'un premier extrait intitulé « Give Me » est prévu d'ici-là sur les plateformes de té-



lchargement. Le projet consiste à amener cet album au-delà des frontières. Mais la charité bien

ordonnée commençant par soi-même, la grande promotion débutera d'abord au Congo.

« Avant de produire un artiste il faut d'abord être sûr de lui. J'ai eu le temps de bien évaluer cet artiste, au finish j'ai réalisé que je pouvais investir sans regretter. Je n'ai pas de crainte, même d'organiser des spectacles sur lui, parce que je sais de quoi il est capable et ce qu'il peut me ramener. Avant la sortie de son projet, il va se produire en showcase à MonteChristo à Brazzaville le 19 février, puis bien d'autres après la sortie de l'album. Par ailleurs, dès que le secteur sera déconfiné, je vais organiser des concerts. Outre IND Le Brazzafou, j'ai produit aussi Soulda Man », a déclaré le producteur de l'artiste IND Le Brazzafou.

Rappelons qu'IND Le Brazzafou a débuté sa musique en 2008. Son premier morceau s'intitulait le « Le Negro beat ». Plus tard, avec d'autres artistes, il a créé un groupe puis lancé un premier clip « Imagine » en 2011. En 2014, le groupe a reçu l'invitation de l'IFC pour prêter lors de la fête de la musique, avant qu'il ne se lance dans sa propre musique. C'est par la suite qu'un ami lui a fait découvrir Tchouaag Musik avec lequel ils ont signé un contrat exclusif en bonne et due forme de trois ans renouvelable.

Bruno Okokana

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 10, boulevard Denis-Sauvalle/Courrou
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

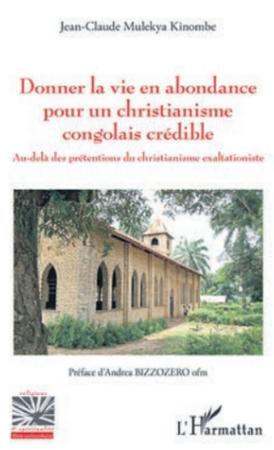
LE COURRIER
DE KINSHASA

VIENT DE PARAÎTRE

Donner la vie en abondance pour un christianisme congolais crédible

Prêtre franciscain, Jean-Claude Mulekya Kinombe présente son ouvrage, paru dans la collection religions et spiritualité de L'Harmattan, comme « une réponse critique au risque que court le christianisme congolais de devenir une "religion-miracle" ».

Donner la vie en abondance pour un christianisme congolais crédible est disponible en version papier et électronique depuis le début de ce mois de février. Comme l'indique son sous-titre, le livre de 238 pages traduit la pensée de l'auteur dont la perception est « Au-delà des prétentions du christianisme exaltationniste ». Lesquelles se traduiraient par le « risque que court le christianisme congolais de devenir une « religion-miracle », sensationnelle, émotive, spectaculaire », comme souligné dans la quatrième de couverture. Et qui plus est, « dont les prédications ne tournent qu'autour d'un Dieu trop piétiste,



utilitaire, thaumaturge, avocat des causes impossibles, un Dieu des solutions inespérées et perdues ». Le présent ouvrage, Jean-Claude Mulekya, religieux de l'ordre des Frères mineurs (OFM/couramment appelés franciscains), est donc « une réponse critique », la sienne, à ce possible danger.

Le docteur en Théologie fondamentale est d'avis que le christianisme de la RDC « doit réconcilier le temporel et le spirituel pour générer le christianisme du Christ donneur de la vie en abondance », en référence à l'évangile, particulièrement Jean 10,10. Et donc, soutient-il : « Sous le regard de la mémoire chrétienne et de la notion metzienne de la « réserve eschatologique », le christianisme congolais doit œuvrer pour le Règne de Dieu ». Car, poursuit-il : « Le niveau où se trouve la R.D. Congo fait qu'elle a plus besoin de justice, de paix et de développement que d'aumônes, d'assistances

et d'utopies ! ». Et, pour le préfacer, Andrea Bizzozero, la part des hommes de Dieu est dans cette responsabilité qui transparait à travers leur discours incitatif. « Aujourd'hui plus que jamais, ceux qui proclament la Parole de l'Évangile participent au devoir d'éveiller les consciences et de garder éveillé ce jugement critique qui permet d'habiter avec amour dans ce monde devenu la demeure du Dieu crucifié ». Savoir que selon l'esprit évangélique ainsi prôné l'homme collabore à l'œuvre divine dans la construction du monde et de l'histoire.

Nioni Masela

IMMOBILIER



Agence immobilière Christ Roi

Pour tout vos besoins : Location des maisons, boutiques, cave, villa, appartement etc. Contacté moi au : 04 449 46 76 06883 45 93

Agence immobilière Santos

Maisons, bureau, villas appartement meuble et non meubles Tel : 06587 81 39

Asia immo

Studio moderne avec baignoire à louer

Bâche à eau + Suppresseur

Montant : 50000

Garantie : 2 mois

+les frais de l'agence

Quartier centre ville

Secteur : Olympique Palace

Tel : 06 536 80 84

05 554 44 88

Venus-SCI

-Villa (4chambre salon, cuisine, jardin, et studio) à louer au centre ville de Brazzaville : 2500 000

-Appartement meublé et non meublé à la résidence des flamboyants (3 chambre, cuisine, salle à manger) : 600 000, 400 000

-Bureau à louer à poto-poto en face du stade éboué : 300 000frs charge comprises

-bureau à louer en face l'OCI : 250 000

Tel : 06 653 63 60

LOCATION ET VENTE DE VEHICULE



Karagnara Service

Location-vente des voitures 06 461 56 56

Auto Top-Congo

Location et vente des véhicules etc. Tel : 06 645 00 00

SERVICE TRAITEUR

DODO Service

Service traiteur et protocoles : mariage, mariage coutumier, anniversaire, retrait de deuil

Contact : 066680644 053046399

Gamos Traiteur

Services traiteur vous accompagne pour tous vos événements importants

Tel : 06 550 90 17

MAINTENANCE

Andzouana Service



Pour la réparation de vos appareils électroniques

Contacté moi au 06 624 92 93

Maitre Sam Service

Pour vos problèmes de froid Congélateur, climatiseur, tous appareils frigorifiques et votre installation

Au Tel : 06668 91 46-057447669

ANIMAUX

Chiots de race



Hassan

Tel : 06 956 40 11

-Berger, caniche

-griffon, Malino

-labrador, pit-bull.

Tel : 04 405 82 35

Richard

Tel : 06 480 56 89

BRICOLAGE

Plomberie



Tout dépannage

Tel : 06 874 27

Maçonnerie

Tous travaux de maçonnerie

Gros œuvres

Tel : 06 822 84 41



Construction maison individuelle

Tel : 06 685 74 28

Climatisation

Entretien et installation

Tel : 06 488 78 07

COUTURIER

Confection sans mesure(Dames)

Tel : 06 461 46 22



Parfait couture(Dame)

Pour tous vos modèles en pagne et autres

Tel : 06 692 94 11

Niguel couture Mixte



Tel : 06 906 07 35

Aides à domicile

Ménagère à mi-temps (lundi à vendredi) ou week-end

Tel : 06 670 13 66

ASSOCIATION

Femme capable

Besoin d'aide pour orphelins, les démunis, 'entraide, etc. Association femme capable qui à pour devise Amour, Solidarité, Paix.

Tel : 069171184

Association Famille Solide

qui a pour devise Amour, Solidarité, Secours. Convie toutes personnes intéressées de nous contacté au :



069554619

066288668, 068899056

DIVERS

OMBAMBI Fils service

(generaliste en menuiserie)

Pour toute fabrication des meubles et



le model de votre choix.

Tel 06 970 46 01

Alubuc baie vitrée

Pour tous vos travaux de la baie vitrée, fabrication des portes, fenetres, living, garde robe, rampe escalier, placard de la cuisine, cloison de bureau.

Contact : 06 670 63 23

05 643 56 91

ETAC -Construction Miroiterie Aluminium

Fabrication des portes et fenetres en baie vitré

Tel : 06 934 84 20 05 654 90 71

BEAUTE COIFFURE

Islone coiffure

Pour toutes vos coiffures et tresses, soins de visage esthetique et autres islone coiffure est à votre disponibilité, meme à domicile pour satisfaire



sa clientele.

Tel : 06 446 62 25



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET D'APPUI À L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS
VULNERABLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**ACQUISITION ET CONFIGURATION DE TABLETTES COMMUNICANTES POUR
LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

- Date : 11 février 2021 Projet : Telema AO n° : 007/2020/MASAH-UCP
1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo - TELEMA, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition et de la configuration de tablettes communicantes pour le Ministère.
 2. L'unité de coordination du projet Telema sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.
 3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telema au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone : (+242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93, Email : telema@affaires-sociale.gouv.cg de 09h00 à 14h00.
 4. Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le dossier d'appel d'offres complet en français sur le site web <http://afd.dgmarket.com>.
 5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture de l'Agence Française de Développement.
 6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 mars 2021 à 14h00. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission ou une déclaration de garantie de l'offre.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 30 mars à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021
Directeur Général des Affaires Sociales
Coordonnateur du projet Telema
Christian Roch MABIALA



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET D'APPUI À L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT DE L'EX INSTITUT
AFRICAIN DE REEDUCATION (IAR), DES CAS DE BRAZZAVILLE,
POINTE - NOIRE ET POOL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET
DE L'ACTION HUMANITAIRE**

- Date : 11 février 2021 Projet : TELEMA AO n° : 008/MASAH/TELEMA - 2021
1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réhabilitation de l'ex Institut Africain de Rééducation (I.A.R) et des Circonscriptions d'Actions Sociales (CAS) de Brazzaville (Makélékélé, Mougali, Talangai), Pointe Noire (Mvou-Mvou) et les Directions départementales des affaires sociales du Pool et de Brazzaville.
 2. La Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits travaux de réhabilitation.
 3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) ; courriel: telema@affaires-sociale.gouv.cg et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo, du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèce auprès de la comptable du projet TELEMA.
 4. Les instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offre pour Marchés de travaux de l'Agence Française de Développement.
 5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 mars 2021 à 12 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « cinq Millions (5 000 000) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.
 6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 29 mars 2021 à 13h30 mn heure locale, dans la salle de réunion du Ministère à l'adresse suivante : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo
 7. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021
Directeur Général des Affaires Sociales
Coordonnateur du projet Telema
Christian Roch MABIALA

NÉCROLOGIE

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, informe parents, amis et connaissances du décès de son frère cadet Bijou Beaugard Joachim Mombongo, survenu le 10 février 2021 au CHU de Brazzaville.
Le deuil a lieu au domicile familial, sis, n° 16, de la rue Loango à Poto-Poto.
Le programme des obsèques sera communiqué prochainement.
Union de prières.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Lendongo Ngayami et Mbochis, Alain et Landry Ewengue ; Lydie, Stéphanie, Mireille et Lucien Ngayami informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère, tante et grand-mère Léonie Joséphine Lendongo se présente comme suit :

9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familia :
11h30 : départ pour la basilique Sainte-Anne ;
12h00 : messe de requiem ;
14h00 : départ pour le cimetière du centre ville
16h00 : retour au domicile familial ;
17h00 : fin de la cérémonie.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Livres

Calendriers Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ISP MATADI

La paix sociale mise à mal par l'actuel comité de gestion

Le feu qui couve au sein de cet institut d'enseignement supérieur risque de causer un grand incendie ou une forte explosion si les autorités du secteur continuent à fermer les yeux sur cette situation décriée au sein de cette institution.

Des informations en provenance de l'Institut supérieur pédagogique de Matadi (Isp Matadi), dans le Kongo Central, font état d'un climat social explosif au sein de cette institution d'enseignement supérieur. « *La situation que nous traversons n'est pas particulière à notre institut. Elle est presque commune à toutes les institutions des provinces, étant donné que le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire n'est pas décentralisé ; l'administration se trouve à Kinshasa et les institutions des provinces ne dépendent que de la capitale. Même les nominations viennent de là et, il arrive que l'on envoie des personnes non connues de ces institutions. Ce qui fait que sur place, ces personnes nommées à partir de Kinshasa pensent n'avoir des comptes à rendre qu'à la hiérarchie qui les a nommées* », expliquent des sources proches de cet institut.

Enrichissement au détriment des institutions

Selon ces sources, ces dirigeants nommés à partir de Kinshasa, ne connaissant les besoins ni de ces établissements moins encore de la population des coins où ils sont affectés, ne viennent que s'enrichir « sur le dos de ceux-ci ». « *Ils se donnent les primes que les enseignants n'ont pas. Pour ce faire, ils vont toucher même aux frais destinés au fonctionnement de l'institution* », explique-t-

on. Pour l'Isp-Matadi, particulièrement, l'on apprend qu'au cours de l'année académique 2018-2019, un ministre intérimaire, qui n'avait pas qualité, avait nommé un comité de gestion. Malgré la désapprobation du personnel, ce comité de gestion a forcé la main et a pris possession des lieux. Ce qui l'avait conduit à organiser une chasse aux sorcières, tendant à mettre hors d'état de nuire tous ceux qui l'ont combattu. Depuis leur avènement à la tête de cette institution, ils ont eu déjà à faire partir quatre personnes dont le président du syndicat Synapat, sans l'aval du conseil de l'Institut, pour intimider le personnel. « *C'est dans le cadre de cette action punitive que le président du syndicat a été licencié dans des conditions pas conformes à la loi* », indiquent nos sources.

Des frais qui ne servent qu'au comité de gestion

Depuis cette situation, l'Institut supérieur pédagogique de Matadi a diplômé plus de deux cents étudiants dont chacun paie, pour l'entérinement de son diplôme, une somme équivalente à 123 500 Francs congolais. Mais, aucun de ces finalistes n'a reçu son diplôme alors qu'ils ont, tous, payé ces frais d'homologation et d'entérinement de diplôme. « *Où est parti cet argent ?* », se demandent nos sources, qui indiquent que cet argent est introuvable dans les comptes de l'Isp-Matadi.

A en croire ces sources, les étudiants sont également obligés de payer les frais techniques, ateliers labo-informatiques. Malgré le fait que ces derniers se soient acquittés de cette obligation, l'institut ne leur offre aucun laboratoire pour leurs exercices pratiques. « *Pour le laboratoire, chaque étudiant est obligé de s'amener avec un ordinateur. Sinon, on regroupe les étudiants à trois, pour travailler sur la machine amenée par un des leurs. Alors que le labo-informatique n'existe pas, dans cette institution qui organise la section de gestion informatique, l'argent payé par les étudiants dans cette rubrique est tout simplement détourné par le comité de gestion* », explique-t-on. L'Isp-Matadi a plus de six cents étudiants, expliquent ces sources, si l'on multiplie le montant payé par chacun d'eux (41 175 FC) par leur nombre (six cents), on saura la hauteur de l'argent qui ne sert qu'à enrichir les membres du comité de gestion.

Aussi, les étudiants sont obligés de payer la carte d'accès à la bibliothèque. Quand bien-même que cette dernière existe, ils ne remettent jamais de carte d'accès aux étudiants, malgré que ces derniers s'acquittent des frais exigés pour ce faire, mille six cent quarante-sept FC. Pour la pratique professionnelle, les étudiants de première et deuxième graduats, plus de trois cents, paient 24 725 FC. Les enseignants, qui sont les enca-

dreurs de stages, ne bénéficient jamais de cet argent, qui est une propriété des membres du comité de gestion. « *Ils refusent de payer aux enseignants cet argent. Ces derniers, en colère, promettent de ne pas organiser le stage, l'année prochaine* », font savoir ces sources.

Pour la cuisine diététique, de la section hôtellerie, cela fait deux années consécutives qu'ils n'ont même pas acheté une cuillère ; alors que chaque étudiant paie 32 940 FC. Sur la rubrique Effort de construction, chaque étudiant paie 32 940 FC. Et, l'on ne sent jamais la volonté d'acheter une parcelle à cette institution, qui continue à être locataire. « *A part le comité du professeur Emmanuel Mata, qui réunissait de l'argent pour l'achat d'une parcelle. A son départ à la tête de l'Isp-Matadi, il a laissé près de 40 mille dollars américains à la caisse de l'institut pour acheter une parcelle. Aujourd'hui, cet argent a disparu* », soulignent ces sources.

Chaque étudiant paie également, l'année, 32 940 FC, pour l'acquisition des équipements informatiques. Mais, pendant deux ans, l'institut n'a acquis même pas un ordinateur, moins encore un livre, alors que chaque année, l'étudiant est obligé de payer 3294 FC.

Aujourd'hui, le personnel, particulièrement les enseignants de l'Isp-Matadi, qui pense avoir retiré leur confiance au comité de gestion actuel, ne jurent que

sur le départ de l'équipe composée notamment de Gabriel Bambile, l'intouchable, qui se dit l'homme fort du comité de gestion.

Il y a également dans ce comité de gestion un novice, le secrétaire général administratif Serge Nsemi Tuluenga, qui n'a même pas un numéro matricule de la Fonction publique et qui ne ferait que du sur place depuis sa nomination. Le directeur général nommé, le Pr. Nela, avait démissionné suite aux bévues constatées en 2018 dans la nomination de cette équipe. Le professeur Baudouin Nkenda qui l'a succédé ; étant enfant de la maison, avait pris la décision de relever le défi. Mais, à ce jour, il paraît incapable pour gérer cette institution.

Parmi les points positifs de cet institut d'enseignement supérieur et qui milite pour que les autorités se penchent sur ce dossier, il y a notamment la diminution de la sous-qualification des enseignants de 93 à 83 %. « *Aujourd'hui, si la sous-qualification des enseignants dans la ville côtière a été réduite à 83%, c'est grâce à l'Isp-Matadi* », expliquent nos sources, qui tiennent à la sauvegarde de cette institution qui compte, en plus du personnel administratif, trente-cinq enseignants dont deux professeurs, dix-huit chefs des travaux et quinze assistants, et qui appellent l'autorité à se pencher sur cette situation en vue de permettre à cet institut d'accomplir sa mission.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

OLPA prend acte de la libération d'un journaliste à Kinshasa

L'ONG déplore, néanmoins, l'incarcération du journaliste pendant plusieurs jours à la prison centrale de Makala.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA), a dit prendre acte de la libération de Roland Romain Pius Ngoy, journaliste à l'un des médias en ligne basé à Kinshasa, Dépêche.cd. Tout en saluant cet acquittement, l'ONG a, néanmoins, déploré l'incarcération du journaliste pendant plusieurs jours.

Il est, en effet, rappelé qu'acquitté par le Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe pour insuffisance de charge, Roland Romain Pius Ngoy a été libé-

ré, le 15 février 2021, après cinquante-cinq jours de détention à la prison centrale de Makala.

Le journaliste, note OLPA dans son communiqué du 15 mars, a été interpellé le 21 décembre 2020, par les agents du Parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe devant le siège de l'Union nationale de la Presse du Congo (UNPC). Cette interpellation, fait savoir l'organisation, était intervenue peu après sa comparution devant le tribunal des pairs de l'UNPC, dans la cause l'opposant au député national élu du Kongo Central, Fabrice Puela.



Le journaliste Roland Romain Pius Ngoy

Le journaliste a été inculpé de diffamation à l'endroit de cet élu. L'accusation a été consécutive à la diffusion, le 27 novembre 2020 sur internet, d'une émission intitulée « Non à la balkanisation » présentée par le journaliste Jean-Pierre Kayembe.

Au cours de cette émission, explique OLPA, Pius Ngoy avait affirmé que le député Fabrice Puela a exigé une somme de 100 mille dollars américains à l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale, Jeannine Mabunda, pour renoncer à une initiative parlementaire.

L.D.

HYDROGÈNE VERT

La RDC courtisée par des investisseurs potentiels

Cette énergie quasi-révolutionnaire devrait représenter vingt-cinq pour cent de la demande énergétique mondiale d'ici à 2050. Pour l'heure, les prospections se poursuivent pour la mise en œuvre rapide des projets de développement. En RDC, des pourparlers au plus haut niveau avec des promoteurs allemands sont en cours pour la construction d'une grande usine de production d'hydrogène vert.

Dans un monde qui adopte de plus en plus les énergies moins polluantes, l'hydrogène vert fait désormais l'objet d'un intérêt croissant des décideurs à travers le monde. En effet, cette énergie est stratégique pour sa capacité à répondre à la problématique de l'autosuffisance énergétique. Gaz entièrement produit à partir d'énergies renouvelables, il est bien parti pour constituer 25 % de la demande énergétique mondiale au cours des trente prochaines années.

Actuellement, l'hydrogène vert est produit à une faible quantité. Même si le potentiel est bien réel, mais il est bien trop faiblement produit pour évincer le pétrole par exemple. Pourtant, son rôle est crucial dans le développement d'une énergie propre au service de l'industrie et même du transport. Pour l'Europe, la production de l'hydrogène devrait aider à réduire une dépendance trop pesante. Certains pays comme l'Allemagne se démarquent déjà dans le continent européen. Ce pays riche est déterminé à devenir le numéro un mondial, avec un investissement de neuf milliards d'euros au cours des dix prochaines années. Quant à l'Afrique, elle entre également dans la course pour attirer des investissements lourds dans un secteur quasi-inexploré. Boostée par son avantage



technologique en cette matière, l'Allemagne a signé quelques accords en Afrique. Il y a le partenariat avec le Maroc pour la construction d'une usine de 100 MW dans le royaume chérifien. L'Allemagne y produira non seulement ses besoins en hydrogène vert, mais elle y installera aussi une plate-forme de recherche dans le cadre du transfert des compétences, a-t-on appris.

Au cœur de l'Afrique, le géant RD-congolais est également courtisé par des entreprises allemandes en prospection de-

puis août dernier. Il y a eu une rencontre entre le président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi, et les représentants des entreprises allemandes pour la présentation d'un plan de construction sur le sol RD-congolais de l'une des plus grandes usines de production d'hydrogène au monde. La RDC fait partie des États pionniers dans ce domaine, à l'instar de l'Éthiopie, la Tanzanie, l'Afrique du Sud et du pays africain le plus avancé, l'Égypte. Kinshasa appelle à des investissements importants en

dehors de la construction de l'usine. En effet, la viabilité de ce projet dépendra de la construction du futur barrage d'Inga trois et même du port en eau profonde de Banana pour accueillir les hydro-tankers chargés d'évacuer l'hydrogène sous forme de liquide. Sur ce point, il n'y a non plus aucun détail sur la capacité maritime allemande pour transporter l'hydrogène liquide vers le continent européen.

Avec les promoteurs allemands, la RDC caresse le rêve d'importer cette énergie innovante à

partir de l'électricité d'Inga. Le mégaprojet est d'autant bien parti qu'il pourrait profiter des fonds européens pour son développement. Des experts estiment que les sites de Manyanga et d'Inga contiendraient un potentiel correspondant à environ 10 % de la demande mondiale. Par ailleurs, le pays dispose d'un avantage comparatif de l'énergie produite à un coût très faible grâce à Inga trois. Selon quelques chiffres disponibles, le projet vise une production annuelle de deux millions d'hydrogènes, soit 4 % de la production mondiale. Toutefois, l'on s'interroge sur la capacité de la société allemande qui porte le mégaprojet à pouvoir le mener à son terme sans l'appui d'entreprises allemandes plus solides financièrement. Nous y revenons.

Laurent Essolomwa

COVID-19

La RDC a rapporté moins de cent cas

Depuis quelques jours, la courbe épidémique de la covid-19 est en baisse. Le dimanche 14 février, sur les vingt-trois provinces touchées par la pandémie, quatre-vingt-onze cas seulement ont été rapportés.

Sur un total de quatre-vingt-onze cas confirmés, la ville de Kinshasa a notifié quarante-trois cas confirmés, vingt-quatre au haut-Katanga, huit au Sud-Kivu, cinq au Kongo-central et trois au Nord-Kivu. Le nombre de guéris a dépassé le cap de cent. En somme, cent quatorze nouvelles personnes ont été sorties des centres de traitement et parmi les personnes suivies à domicile. La ville de Kinshasa a enregistré trente-quatre guéris, vingt-deux au Sud-Kivu, dix-neuf au kongo-central, quinze au Haut-Katanga, cinq en Ituri, cinq au Lualaba, cinq au Nord-Kivu. Le haut-Uélé a rapporté trois cas de guérison, Nord-Ubangi trois, Equateur deux et Kasai-central un.

Trois cent quarante-quatre échantillons ont été testés. Aucun décès des cas confirmés n'a été rapporté le dimanche 14 février. Depuis le début de la pandémie, la RDC a rapporté un cumul de cas de vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-six. Le nombre de décès est de six cent quatre-vingt-treize. Plus de quinze mille malades ont été déclarés guéris.

Blandine Lusimana

AÉROPORT DE NDJILI

Enregistrement en ligne obligatoire pour le test covid-19 à l'arrivée

Selon cette décision de l'Autorité de l'aviation civile congolaise, à partir du 19 février 2021, ne seront pris à bord des vols à destination de la RDC que les passagers se présentant à l'enregistrement avec les preuves de leur enregistrement en ligne sur le site de prélèvements covid-19 à l'arrivée de l'Institut national de recherches biomédicales (INRB) et de QR de code obtenu à l'issue de cet enregistrement.

Une correspondance du directeur général de l'Autorité de l'aviation civile (A.A.C) du 10 février 2021 adressée aux directeurs généraux de la Régie des voies aériennes (RVA) et de la Direction générale des migrations (DGM) appelle ces derniers à soutenir le strict respect de la mesure instituant l'enregistrement en ligne obligatoire pour le test covid-19 pour les voyageurs des vols à destination de la République démocratique du Congo. Jean Thiumba Mpunga, qui a dit se référer à l'instruction relative aux lignes directrices opérationnelles pour la gestion de la sécurité sanitaire des passages et du fret aérien ainsi que du personnel de

l'aviation en relation avec la pandémie de covid-19, a instruit les compagnies aériennes de n'accepter, à partir du 19 février 2021, sur tous les vols à destination de la RDC, que les passagers se présentant à l'enregistrement avec les preuves de leur enregistrement en ligne sur le site de prélèvements covid-19 à l'arrivée de l'Institut national de recherches biomédicales (INRB) et de QR de code obtenu à l'issue de cet enregistrement.

Le directeur général de l'AAC, qui invite ses collègues de la RVA et de la DGM à apporter leur soutien au strict respect de ces mesures, notamment en exigeant à tout passager la

preuve du prélèvement covid-19 à l'arrivée avant l'accomplissement des formalités d'immigration, note que des sanctions seront prises à l'endroit des compagnies aériennes qui ne se conformeront pas à ces mesures.

Des scènes honteuses et de désordre

Le directeur général de l'AAC, qui fait référence la situation prévalant à l'aéroport international de N'djili, au site de prélèvement de covid-19, note que depuis le jour du lancement de cette opération, des scènes honteuses et de désordre sur la plateforme aéroportuaire, suite à la réticence de certains voyageurs, des Congolais, à se soumettre

audit test et au paiement des frais y afférents. Jean Thiumba Mpunga indique que cette situation met à mal le respect des normes de sécurité, de sûreté et de facilitation au sein de l'aéroport, tel qu'exigé par les réglementations nationale et internationale de l'aviation civile. « Cette situation ne pouvant être tolérée indéfiniment au risque de discréditer l'aviation civile congolaise, il s'avère plus que nécessaire de prendre des mesures appropriées pour enrayer et diminuer le risque de propagation de la covid-19 en RDC par le secteur aérien », fait savoir le directeur général de l'AAC.

Lucien Dianzenza

ETAT-CIVIL

Les défis restent encore énormes pour l'enregistrement des enfants

Le constat a été fait au cours d'un atelier, qui a permis aux participants d'identifier les différentes activités réalisées en 2020 et les projections pour 2021 dans le domaine de l'État-civil, pour la ville-province de Kinshasa.

En dépit de l'amélioration du taux des déclarations des naissances à l'état-civil, les acteurs du terrain ont encore des tâches importantes à accomplir pour maintenir ce cap. Il s'agit notamment de: poursuivre le travail dans les maternités; créer et rendre opérationnels les bureaux secondaires dans certaines communes de Kinshasa, dont Limete, N'sele, Maluku; poursuivre l'application du logiciel Bida avec extension dans les vingt-quatre communes de la capitale; poursuivre la remise et l'archivage des actes issus de la campagne de rattrapage dans les écoles; suivre et contrôler le travail, etc.

Tous ces défis ont été identifiés, le 15 février 2021, dans la salle des Conférences de Corneille City à Lemba, au cours de l'atelier provincial de présentation des résultats des activités réalisées en 2020 par les services de l'état civil et de la population.



Sous l'initiative de la division provinciale de l'intérieur et sécurité avec l'appui financier de l'Unicef, les chefs des bureaux communaux, les préposés de l'état civil et les chefs des quartiers de Kinshasa ont suivi des présentations retraçant les différentes activités réalisées en 2020 et les projections pour

2021. Réjoui du déroulement de cette activité, le représentant du ministre provincial en charge de l'Intérieur et sécurité, Benjamin Ngafani, a salué l'organisation de cette revue annuelle, qui a consisté à évaluer les activités organisées en 2020 dans le cadre de l'état

La tribune lors des travaux Adiac
civil et de la population. « *Les chefs des bureaux communaux ont évalué ces activités et ont planifié les activités pour 2021* », s'est-il réjoui. Et d'ajouter que cette planification doit tenir compte des faiblesses constatées plutôt en 2020 pour améliorer les activités de l'état civil et de la population en 2021.

Le ministre provincial a relevé quelques défis notamment ceux liés à l'enregistrement de décès et à la formation des agents commis à cette tâche. Interrogé à ce sujet, un préposé de l'état civil a fait savoir que grâce à la collaboration avec les maternités, le taux des déclarations des naissances a connu une augmentation par rapport aux années précédentes. Cependant, a-t-il indiqué, les difficultés se situent surtout au niveau de l'enregistrement des décès.

Il faut retenir que plusieurs personnalités politico-administratives de la ville de Kinshasa et certains partenaires étaient présents à ces travaux. On a noté également la présence du chef de division provinciale de l'intérieur et sécurité, du bourgmestre de la commune de Lemba et le représentant de Macktech LLC Sarl.

Blandine Lusimana

BARRAGE DE KATENDE

Promesse de reprise des discussions pour les travaux de construction

La relance des pourparlers avec le gouvernement indien permettra le retour sur le site du projet de l'entreprise qui exécutait ces travaux et dont le retrait avait été décidé par ledit gouvernement.

Le ministère des Ressources hydrauliques et Electricité, Eustache Muhanzi, a promis de reprendre des discussions avec le gouvernement indien pour la relance du chantier du barrage hydroélectrique Grand Katende, dans le Kasai-Central. Après le constat peu reluisant sur le site du barrage hydroélectrique fait à l'issue de la visite d'évaluation de ce projet dont les travaux se sont arrêtés depuis plus ou moins quatre ans, le ministre s'est, par ailleurs, dit optimiste quant à la détermination du gouvernement congolais « pour que ce site produise au moins 64 mégawatt d'électricité ». Le chef m'a instruit, explique le ministre Muhanzi, de venir sur le terrain pour que finalement nous reprenions contact avec le gouvernement indien. Notant que c'est le gouvernement indien qui avait retiré l'entreprise qui exécutait les travaux, le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité a rassuré quant à la reprise de ces pourparlers qui conduira à la reprise de ce chantier. « Après les entretiens que nous référons avec le gouvernement indien, les travaux vont reprendre », a-t-il promis.

Une situation alarmante

Se référant aux statistiques transmises au ministre Muhanzi, radiookapi.net a indiqué que les travaux effectués sur place par le génie civil représentent 55 %. Et de noter que 75% d'équipements hydroélectriques avaient déjà été acquis alors que les entrepôts sont, à ce jour presque, vides. La source indique qu'en plus des équipements du barrage, l'on note également que des véhicules et autres engins acquis sont, à ce jour, dépiécés, alors que des transformateurs de grande puissance électrique coûtant environ 109 millions de dollars américains et relatifs à ce projet moisissent dans certaines villes du pays. « Il nous reste 25% en termes de matériel et 40 ou 35% en termes des travaux de génie civil. On va faire une autre évaluation parce que l'essentiel de matériel n'est pas sur le site, il est encore au niveau de Lubumbashi », a expliqué Eustache Muhanzi.

Le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité a, par ailleurs, fait savoir qu'avec 64 mégawatt que peut produire ce barrage, les villes de Kananga, Mbuji-Mayi, Tshimbulu et autres cités environnantes pourront être desservies en courant électrique. Sur place, le ministre Muhanzi s'est fait accompagner du député national Delly Sessanga, qui lui avait adressé une question orale sur ce projet.

Lucien Dianzenza

BELGIQUE

L'avocate Julienne Mpemba renvoyée devant le tribunal correctionnel pour fraude à l'adoption

La chambre du conseil de Dinant a rendu, le mardi 16 février, une décision dans l'affaire de la fraude à l'adoption à grande échelle impliquant divers «orphelins» congolais. Sur les huit suspects, seule la Belgo-Congolaise, Julienne Mpemba, doit répondre devant le tribunal correctionnel plus tard cette année, indique le quotidien néerlandophone Het Nieuwsblad.

La chambre du conseil de Dinant a estimé que les sept fonctionnaires de la communauté française, également impliqués dans ce dossier, ne devaient pas répondre devant le tribunal correctionnel, car ils ne peuvent pas être blâmés en vertu du droit pénal. Les parents des familles qui ont adopté un enfant sont très déçus, indique le quotidien, précisant que leur avocat, George-Henri Beauthier, a déclaré qu'il vérifiera prochainement auprès du procureur du parquet fédéral s'il peut faire appel de la décision.

L'affaire de cette fraude à l'adoption remonte à 2015. Cette année-là, plusieurs enfants congolais, rappelle-t-on, se sont retrouvés dans un orphelinat de Kinshasa dirigé par Julienne Mpemba, juriste à l'époque pour la communauté française et qui avait des contacts avec les plus hautes sphères politiques du Congo et avec des responsables de la Communauté française de la Belgique. Elle devait remettre des enfants adoptés à des familles belges en novembre 2015. L'enquête a démarré en 2016. Julienne Mpemba a été suspectée d'avoir enlevé et détenu

onze enfants orphelins et d'avoir demandé en échange le paiement d'une importante somme d'argent. Des allégations rejetées par l'avocate belgo-congolaise. Les enfants avaient été remis aux familles belges concernées après quelques jours et Julienne Mpemba avait été arrêtée. Un dossier avait été ouvert à sa charge pour trafic d'êtres humains commis envers des mineurs. Trois des onze enfants adoptés par des familles belges ne répondaient pas aux conditions légales de l'adoption internationale et auraient été recherchés par les autorités congolaises. « Ces trois enfants sont pris en charge par les sections jeunesse des parquets locaux compétents afin de mettre en œuvre les mesures de protection adéquates », avait, à l'époque, indiqué le parquet fédéral belge.

Accusée de traite des êtres humains, Julienne Mpemba avait déclaré avoir fait adopter entre trente à quarante enfants en Belgique et aux États-Unis. Après avoir été privée de liberté pendant plusieurs mois, elle avait été remise en liberté sous surveillance électronique en attendant son procès.

Sept fonctionnaires de la com-

munauté française de Belgique avaient également été inculpés. Il leur était reproché d'avoir fermé les yeux sur des manipulations frauduleuses de date de naissance et de photos d'enfants dont certains enfants n'étaient même pas orphelins et auraient été volés à leurs parents biologiques en RDC. Certains de ces fonctionnaires sont des responsables politiques, dont l'un, renseigne Het Nieuwsblad, est un proche collaborateur du président de la région Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort (PS).

Des perquisitions avaient notamment eu lieu dans trois centres d'adoption wallons et au Cabinet de Rachid Madrane, ancien ministre de la Jeunesse de la fédération Wallonie-Bruxelles et actuel président du Parlement bruxellois. Ces perquisitions avaient été menées car Rachid Madrane avait, à l'époque, la tutelle sur l'Autorité centrale communautaire (ACC), compétente en matière d'adoption pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Didier Dehou, directeur de l'ACC a également été jugé

Patrick Ndongidi

CONCOURS

Le Cercle culturel pour enfants veut valoriser les langues maternelles

Un concours de poésie a été lancé par le Cercle culturel pour enfants il y a quelques jours. Il récompensera les différents lauréats le 26 février lors de la célébration en différé de la Journée internationale de la langue maternelle à Louessi dans le 3^e arrondissement Tié Tié sur le thème « Sauvons nos langues ».

Ouvert à tout enfant, fille ou garçon âgé de 7 à 17 ans, ce concours va primer les meilleurs candidats dans diverses catégories du CP en classe de 3^e qui vont traduire un poème proposé par le comité d'organisation en langue maternelle ou locale de leur choix. Pour ce faire, le CCE reçoit toutes les candidatures à son siège ou à travers ses différents contacts téléphoniques ou électroniques disponibles jusqu'au 22 février.

Organisé en partenariat avec l'association Yidika de France, la Maison Nzo Buku et la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, ce concours veut donner la parole à l'enfant à travers la poésie mais aussi créer et susciter l'éveil à la poésie chez l'enfant, interpeller les parents à accompagner les enfants dans la recherche dans le domaine culturel, faire prendre conscience aux enfants de leur



Les enfants au CCE/Adiac

devoir et de leur rôle de futurs citoyens, réaliser un recueil de poèmes en langues maternelles.

En effet, plus de 43% des quelques 6700 langues parlées dans le monde sont menacées de disparition. Seules plusieurs centaines de langues sont véritablement valorisées dans le système éducatif et dans le domaine public, et moins d'une centaine sont utilisées dans le monde numérique. Cela signifie que toutes les deux semaines, une langue disparaît pour toujours, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel.

Signalons que la Journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année depuis 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle et rappeler l'importance du multilinguisme dans nos sociétés.

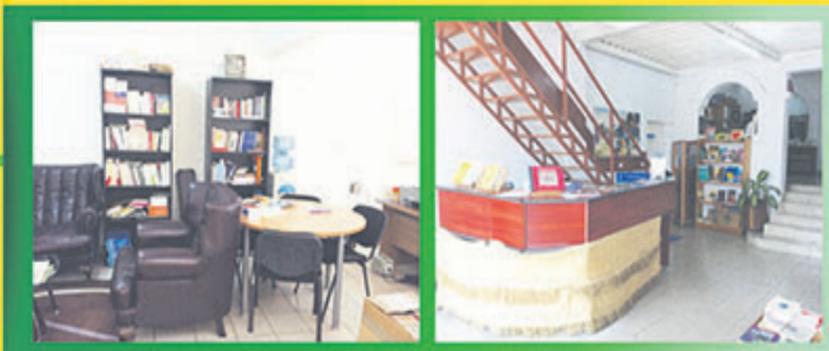
Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JUDO

Difficile consensus sur la tenue de l'assemblée générale électorale

Plongés dans une crise depuis près de cinq ans, les acteurs de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda) peinent à trouver un consensus sur la date de la tenue de l'assemblée générale électorale de cette structure.

Si certains fans et pratiquants du judo congolais continuent à plaider pour une fin définitive de la crise en organisant l'assemblée générale électorale ce 17 février comme « demandé par la Fédération internationale de judo (FIJ) », d'autres par contre préfèrent que cette affaire soit résolue au Congo et par les Congolais. Les instances internationales doivent simplement « attendre les conclusions du ministère des Sports et du comité olympique qui sont les patrons du sport dans notre pays ».

L'incertitude laisse ainsi la place à la confusion puisque la question sur la date et l'objet de la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE) est diversement interprétée. Les membres du bureau sortant ont convoqué et sont obstinés à tenir l'AGE pour ce 17 février. Mais, le ministère des Sports et de l'Éducation physique a aussitôt demandé l'annulation de cette dernière avant de la reprogrammer courant ce mois de février.

Au cours d'une conférence de presse animée le 15 février à



Marian Ikama au centre lors de la conférence de presse Adiac

Brazzaville, le président sortant de la Fecojuda et candidat à sa propre succession, Marian Ikama, a estimé que pour permettre aux judokas de pratiquer convenablement leur art martial, il est nécessaire de tenir le plus tôt possible l'assemblée générale. Selon lui, l'Union africaine de judo (UAJ) et la FIJ ont instruit la fédération d'organiser ce grand moment de prise de décision, ce 17 février.

« Le ministère n'a pas le pouvoir de nous sanctionner ou suspendre notre assemblée puisque nous ne sommes que des partenaires. Notre tutelle, ce sont la fédé-

ration internationale et la confédération africaine. En tant que partenaire, le ministère devrait simplement se retirer au lieu de vouloir prendre des décisions non conformes. C'est un abus de pouvoir. La tutelle qui est la FIJ nous a instruits et nous tiendrons l'assemblée générale comme prévu », a indiqué Marian Ikama lors de l'échange avec la presse.

Il fonde son argumentaire sur les textes de la Fecojuda et des instances internationales. Marian Ikama ne souhaite pas s'incliner devant les décisions locales car, il ne jure que sur le respect du code moral du

judo. Malheureusement l'État a frappé sur la table et souhaite rétablir de l'ordre en étudiant minutieusement la question avant de mettre fin à la crise qui mine la Fecojuda.

Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique, Charles Makaya dit Mackaill, a, en effet, signé le 12 février une note interdisant la tenue de l'assemblée de ce 17 février. Dans ce courrier, Charles Makaya pense que le président du comité de normalisation devrait d'abord présenter un rapport d'étape de son travail avant d'organiser l'assemblée générale électorale.

« En l'absence du rapport

d'étape, après constat que les conditions permettant la tenue d'une assemblée générale électorale apaisée et de sortie de crise, ne sont pas remplies, sur instruction de monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous demander de procéder à l'annulation de l'assemblée générale électorale prévue ce 17 février 2021 à Brazzaville », rapporte le document.

En tout cas, l'inquiétude et l'incertitude restent présentes. Les différentes parties prenantes devraient mettre de côté leur ego afin de permettre aux jeunes judokas de pratiquer convenablement leur discipline puisque la Fecojuda reste, malheureusement, à ce jour l'unique fédération sportive nationale qui n'a pas encore renouvelé ses instances, malgré le fait qu'elle est paralysée depuis plusieurs années. Les dirigeants du sport congolais sont ainsi appelés à agir le plus vite possible car la saison sportive 2020-2021 a été déjà lancée et l'image du pays est en jeu.

Rude Ngoma

MUSIQUE

La jeunesse congolaise conviée à rehausser l'étendard de la scène urbaine

À l'occasion d'une réception accordée le 16 février au rappeur Young Ace Wayé, Prix Découvertes RFI 2020, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a invité la jeunesse congolaise évoluant dans la sphère de la musique urbaine à ne pas se relâcher mais à travailler davantage pour faire valoir son talent.

Trente-six ans après que le prix n'a été remporté par un Congolais, Young Ace Wayé a fait la fierté de ses compatriotes en décembre dernier en décrochant le prestigieux sacre du Prix Découvertes RFI 2020. L'artiste doit sa victoire à l'étendue de son talent et la qualité de son single « Mbok'oyo » sorti en 2019, qui relate les faits sociaux rencontrés dans les capitales congolaises avec le but d'interpeller la conscience collective. Pour François Barateau, ambassadeur de France au Congo, obtenir ce prix après Zao, Mav Cacharel et N'Zongo Soul, est la promesse d'un bel avenir pour la musique congolaise dont l'écllosion des artistes démontre toute la richesse, la vitalité et l'enracinement dans ses fondements et son identité.

« L'une des grandes forces de l'Afrique réside dans sa jeunesse et dans sa capacité à construire ses rêves. Quand je regarde autour de moi, comme aujourd'hui, il est difficile de dire le

contraire. La jeunesse du Congo et d'Afrique, avenir du continent, sont au cœur des priorités de la France et de son action, ici à Brazzaville », a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : « soutenir les initiatives culturelles au Congo est un moyen de créer des passerelles, solides et durables, entre les deux pays et entre ses jeunes, afin de leur permettre de s'enraciner conjointement dans un avenir commun ».

Dans le même contexte, le diplomate français a salué particulièrement l'action de l'Institut fran-

çais du Congo (IFC) qui, au fil du temps, se mobilise pour soutenir les artistes, les aider dans la concrétisation de leurs projets et, ce faisant, contribuer de façon essentielle au développement de la scène culturelle au Congo. Tout en souhaitant que ce Prix Découvertes RFI 2020 soit pour Young Ace Wayé le début d'un long succès, il lui a remis un kit informatique composé d'un ordinateur portable et d'un smartphone.

François Barateau a, par ailleurs, réitéré la disponibilité de l'ambassade de France à soutenir le pro-

jet du développement musical de l'artiste afin de lui permettre de se faire connaître davantage, bien au-delà du Congo, particulièrement en Afrique et en Europe.

Young Ace Wayé, quant à lui, estime que cette reconnaissance des cultures urbaines à travers la réception de ce jour à la case de Gaulle est un nouveau pas dans l'échange des cultures entre la France et le Congo qui entretiennent des liens de fraternité depuis fort longtemps. « Au regard des propos de l'ambassadeur, je peux me rassurer

que mon vœu de participer de façon active au développement du Congo par ma musique sera bientôt effectif. De ce fait, je désire bénéficier de l'appui de la France à travers des échanges, formations, résidences artistiques et des participations à des festivals afin de gagner en expérience et compétences », a souhaité l'artiste, tout en remerciant ceux qui le soutiennent depuis ses débuts jusqu'à ce jour.

Notons que cette réception, en l'honneur de Young Ace Wayé, a également connu la participation de plusieurs autres artistes de la scène urbaine congolaise, tels : Nix Ozay, Biz Ice, Key Kolos, Spirita Nanda, Nestelia Forest, Mariusca Moukengue, Teddy Benzo, Kratos. Casimir Zoba dit Zao, ancien lauréat de ce prix, s'est réjoui de constater qu'il y a une belle postérité pour pérenniser le talent du Congo en matière de musique, tant sur le plan national, qu'international.

Merveille Atipo

« L'une des grandes forces de l'Afrique réside dans sa jeunesse et dans sa capacité à construire ses rêves. Quand je regarde autour de moi, comme aujourd'hui, il est difficile de dire le contraire. La jeunesse du Congo et d'Afrique, avenir du continent, sont au cœur des priorités de la France et de son action, ici à Brazzaville »